

# Les candidats AVENIR représentent le consensus, le bon sens, l'action réussie et l'assistance des salariés sur toute la France !

Consultez les [preuves](#) publiées pour la 1ère fois



[PREUVES.AVENIR-SOPRATERIA.COM](http://PREUVES.AVENIR-SOPRATERIA.COM)

60 candidats AVENIR se présentent pour l'élection des membres du CSE et la désignation des représentants de proximité sur toute la France. **Contactez-nous pour rejoindre l'équipe AVENIR** comme candidat au 2<sup>e</sup> tour de l'élection du CSE ou pour devenir représentant de proximité sur votre site.



1

a défendu vos droits collectifs y compris en justice  
...  
et a gagné face à la direction !

2

vous assiste individuellement y compris en justice  
...  
**et n'a jamais failli !**

3

met la pression pour des bons accords  
...  
et les a signés pour vous !

4

a subi une fraude électorale condamnée  
...  
**et l'a vaincue !**



**Pas de Bla Bla Bla ... que des actes  
... des résultats et des preuves !**



**Elections Professionnelles 2023 : 60 CANDIDATS AVENIR 100% pour les salariés :**



SSG : JOSEPH RAAD, HABIBA ABCHI, HAKIM BESSA, RACHIDA ABCHI, CYRIL GANET, MARIE MOUSKOUTA SAGNA BOYNE, FAYCAL HOUARI, DOMINIQUE GUERON, ABDELHAK BELAID, WASSILA CHENINI, PHILIPPE GENDRE, FATIMA HADI, MOHAMMED GHOUFRAOUI, SOUKAINA BENCHEKROUN, SAID KAZIZ, NADIA BOUBKIRI, MOHAMED MOKHTARI, ANNE-CLAIRE JEAN, CHRISTOPHE ROULAND, SARRA BELGACEM, AZZEDINE EL GHAZOUANI, SYLVIE LEBIGRE, STEPHANE LEVY, KHEMISSA IZZOUZI, ALI EL AROUA, ZOHEIR KHIAT, MOHAMED EL MRABAH, ALEXANDRE DEYMARD, FARID BOUCLAGHMI, JEAN-MARC LEMBERT ...  
I2S : RACHID TOULOUM, ILHAM TOFFOLETTI, JEAN-FRANÇOIS HEYWOOD, JOSIANE BOUZAI, FRANCIS ADABUNU, MICHELE BRIAND-TIXIER, WILLY SYLVESTRE FOKOUA TAKOU, MUSTAPHA OULDTATA, VINCENT LAPORTE, MICHEL MARIUS, MOHAMMED ALLA, FARID AMROUNE, ANSELME DELEST, HERVE NOLAND, EMMANUEL NGOM, AZMI SHARAYRA, FRED MARTINY, MICHEL SILLY, ABDENNOUR CHELHAOUI, ALLAL TAHRI, KARIM BOUALI, ABDELHAMID BELKADI, JULIEN ATLAN ...  
SBS : ALBAN DE KERROS, GEORGES DENIS BECHARA ...  
CIMPA : BEATRICE LEFRERE ...

**Tous les mêmes ? Non !  
AVENIR agit toujours  
comme si c'était vous !**



Consultez les **preuves** publiées sur [AVENIR-SOPRASTERIA.COM](http://AVENIR-SOPRASTERIA.COM)

- 1/ Seul AVENIR a défendu vos droits collectifs ... et a gagné face à la direction !
- 2/ Seul AVENIR obtient vos droits à l'amiable dans 90 % des cas ...
- 3/ Seul AVENIR propose des solutions, a négocié et a signé tous les bons accords !
- 4/ Seul AVENIR vous assiste depuis 2006 sans contrepartie !
- 5/ Seul AVENIR a subi une fraude électorale condamnée ... et l'a vaincue !

Qui, hormis AVENIR, peut démontrer qu'il est 100% Salariés, Indépendants et Engagés ?



**Pas de Bla Bla Bla ... que des actes  
... des résultats et des preuves !**



# Votre Vote AVENIR servira à :

## Obtenir des accords d'entreprise Gagnants-Gagnants ... et non au moins-disant !

1/ Un accord de participation aux résultats tous les ans en % du bénéfice net :

La Loi permet cette formule et la direction a admis l'intérêt de cette proposition.

Nous avons engagé le processus auprès du décideur et votre Vote AVENIR est décisif : C'est vous qui nous donnez la force de représentativité et AVENIR a toujours gagné pour vous.

Nous pouvons imposer un intéressement\participation d'au moins 2500 Euros par salarié/an puisque c'est la moyenne en France et que SOPRA STERIA a une très bonne performance !

2/ Un accord le **télétravail durable avec amélioration des conditions de défraiement** :

AVENIR a obtenu cet accord et le protège. L'augmentation de l'indemnité à 50 € comme à CAP GEMINI est une nécessité. SOPRA STERIA a fait plein d'économies (+ de 100 M€) grâce au télétravail.

3/ **Un accord sur les augmentations, les conditions de travail et l'égalité professionnelle (RQTH, HNF ...)** :

La direction doit respecter vos droits et ses obligations légales ... Seul AVENIR lui demande de multiples régularisations qui sont obtenues à l'amiable ou par voie judiciaire.

## Agir pour corriger les erreurs de paie et obtenir tous vos droits :

1/ **Le calcul de l'Indemnité de Congés Payés est inférieur à la règle du 1/10<sup>e</sup>**

La loi permet à AVENIR, en fonction de votre vote, d'obtenir une décision judiciaire pour rétablir ce droit. Il est dû un complément d'environ 1% de votre salaire annuel.

2/ **Le calcul de la Prime de Vacances est inférieur au droit conventionnel**

La Cour de Cassation nous a donné raison, AVENIR et le CSE ont saisi la justice sur le sujet (Audience début 2024). La direction avait provisionné dans ses comptes la somme de 1,4 millions d'Euros pour 12500 salariés de SSG soit 112 Euros par salarié et par an suite à notre action sur le sujet. Idem à I2S, SBS ...

3/ **L'ajustement salarial versus l'inflation, la reconnaissance et le paiement des Heures Supplémentaires**  
Seul AVENIR agit, en dehors des beaux discours, pour faire bouger la direction sur ses sujets.

4/ **La reconnaissance et le paiement des droits des salariés en travail posté, en astreinte, en Help desk ...**  
AVENIR agit collectivement (ex arrêt de la Cour d'appel) et individuellement pour vos droits ...



## Obtenir une meilleure répartition des œuvres sociales et démultiplier les nouvelles activités

1/ **AVENIR s'engage à un chèque Cadeau Noël d'au moins 125 € par salarié et 60 € par enfant à charge**

AVENIR a agi pour augmenter ce budget et instaurer le chèque culture : il faut nous soutenir !

2/ **AVENIR s'engage à démultiplier les activités** nationales et locales pour un maximum de salariés

AVENIR a soutenu les activités à large public et a demandé une subvention des activités individuellement choisies par vous (Loisirs\ culture\sport\ locations). Le CSE doit profiter à tous les salariés.

Consultez l'**intégralité du programme** et les **preuves** sur [AVENIR-SOPRASTERIA.COM](http://AVENIR-SOPRASTERIA.COM).



## Elections Professionnelles 2023, vos Enjeux et le Programme AVENIR :

- Protéger les salariés et l'entreprise \ Les chacals financiers guettent
- Favoriser le Management Socialement Positif \ Notoriété AVENIR
- Converger vers le respect des droits \ Régularisations et Arriérés
- Obtenir des droits nouveaux \ Gagner le Pari Gagnant - Gagnant



**Votez AVENIR**



### Protéger les salariés et l'entreprise

- Les financiers attendent l'affaiblissement du pouvoir du président fondateur pour réaliser leur opération financière du siècle à 10 milliards !
- Le CSE à élire en novembre 2023 aura un rôle déterminant pour protéger vos droits et AVENIR a démontré son efficacité lors du rapprochement SOPRA STERIA dans la défense des salariés et son maintien alors que TRAIID UNION a été repris par le repreneur !
- **le CSE doit améliorer ses liens avec les salariés en démultipliant les activités à large public notamment les bons d'achat. AVENIR a fait augmenter leur valeur faciale depuis par des économies réalisées en mettant un terme aux vols de chèquiers et en obtenant le remboursement des chèques non consommés.** - AVENIR incitera la direction à créer une structure stable capable de résister aux tourmentes par des liens solides avec les salariés en revalorisant les salaires, en régularisant les droits, en améliorant les conditions de travail, en améliorant les relations de travail par le parler vrai et la reconnaissance du travail ... **Pour mémoire, la direction a procédé à la régularisation en 2018 des salaires pour plusieurs centaines de salariés non-augmentés depuis 5 ans suite à nos actions en CSE avec nos alliés.**
- L'amélioration de l'intéressement, du sur-intéressement, de la participation et du programme d'achat d'actions WESHARE ainsi que la mise au niveau légal du Compte Epargne temps et la mise en place du PER entreprise sont des "must" pour mettre SOPRA STERIA au niveau de ses concurrents dans un marché en forte attrition par période



### Favoriser le Management Socialement Positif

Le management socialement positif c'est le soutien des salariés pour les former et les faire évoluer en valorisant leur travail. Demander les de se surpasser et ils vous surprendront. La motivation est déterminante pour le succès des salariés et de l'entreprise. Le maintien d'employabilité obligatoire s'obtient en associant les salariés à l'innovation et à l'expertise (Intelligence Artificielle, Cyber sécurité & Cloud, Méthodologies ...). **AVENIR soutient les managers positifs et traite efficacement les abus.** SOPRA STERIA a intérêt à fidéliser ses salariés et à adapter ses process pour les rendre transparents et équilibrés en faveur des salariés.



Contactez nous pour vos droits

[info@avenir-soprasteria.com](mailto:info@avenir-soprasteria.com)

06.06.40.48.82



**Avec AVENIR, Je GAGNE VRAIMENT !**

**AVENIR s'engage et assume !**

# Elections Professionnelles 2023, vos Enjeux et notre Programme :

- Pour des élus actifs et des activités du CSE à large public
- Pour des réunions productives et des arbitrages par des expertises
- Pour des comptes rendus intelligibles avec un suivi des actions
- Pour une gestion raisonnable améliorant le montant distribué par salarié



## Converger vers le respect des droits

Actuellement la direction est saisie par AVENIR d'une demande de régularisation sous peine de poursuites judiciaires concernant le calcul des congés payés, de la prime de vacances, des heures supplémentaires, des objectifs et des salaires variables, du respect des accords Syntec pour les salariés en forfait jours, pour le paiement à 100 % de l'indemnité de télétravail, l'abondement du CPF de 3000 € pour les salariés qui n'ont pas eu régulièrement leurs entretiens professionnels légaux, les droits des salariés en temps partiel thérapeutique ou en arrêt maladie, pour les cotisations retraite ...

**AVENIR obtiendra à l'amiable ou par jugement les régularisations nécessaires à l'assainissement de la situation.**

Déjà AVENIR a établi l'existence des bases de données RH notamment CRH et le droit des salariés à accéder à ces informations (Loi RGPD), l'existence de la Transformation RH et l'entrave au CSE (arrêt de Cour d'Appel), le droit aux congés payés d'ancienneté dans les soldes de tout compte, ...



Contactez nous pour vos droits

[info@avenir-soprasteria.com](mailto:info@avenir-soprasteria.com)

06.06.40.48.82

## Obtenir des droits nouveaux

Le télétravail, bien qu'il a été officialisé grâce à AVENIR par accord d'entreprise depuis 2013, est devenu un droit dans le Code du travail en 2019. Ainsi l'évolution du droit, des technologies et de l'organisation doit donner lieu à des droits nouveaux afin d'améliorer la qualité de vie au travail.

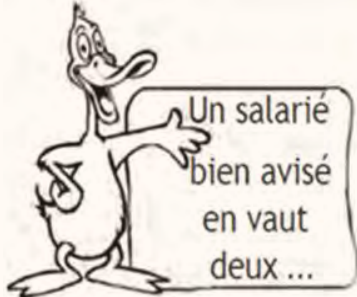
**L'intelligence artificielle, par exemple, devra donner droit à certains nouveaux droits en fonction des opportunités qu'elle génère pour l'entreprise au niveau de la durée du travail si la productivité est améliorée, au niveau de la rémunération si la valeur ajoutée est démultipliée, au niveau de l'évolution professionnelle puisqu'elle nécessite un investissement personnel important.**

De même, l'évolution du Management d'Entreprise vers une prise en compte accrue des salariés ou une cogestion dans certains domaines peut devenir la règle dans les prochaines années (modèle allemand). La participation aux résultats peut devenir obligatoire par modification de la formule ou l'instauration d'une règle des trois tiers pour la distribution des bénéfices, tel que suggérée par un ex-président, 1/3 pour les salariés, 1/3 pour les actionnaires et 1/3 pour le réinvestissement.

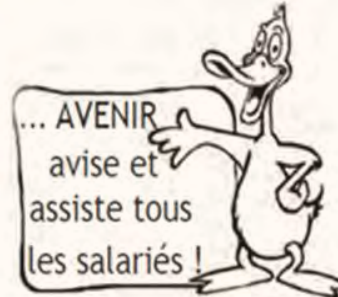


**Avec AVENIR, Je GAGNE VRAIMENT !**

**AVENIR s'engage et assume !**



**Pas de Bla Bla Bla ... que des actes  
... des résultats et des preuves !**



Consultez nos réalisations et nos actions actuelles ...



**AVENIR-SOPRATERIA.COM**

### Télétravail et Qualité de Vie au travail : Obtenir des accords d'entreprise Gagnant-Gagnant ... et non au moins-disant !

**Le télétravail est désormais un must pour les salariés, il doit être protégé avec amélioration de l'accord et des pratiques :**

AVENIR a obtenu et a signé le premier accord de télétravail dans l'entreprise en 2013. Ceci a été notre combat après la fusion SOPRA STERIA jusqu'à la signature par AVENIR des accords actuels. Depuis, seul AVENIR est moteur dans la commission de suivi de l'accord et la revalorisation des indemnités en fonction des économies réalisées.

**Un accord d'intéressement et de participation pour obtenir par salarié 2500 € par an à 9% de résultat ROA, 2000 € à 8% et 3000 € à 10% :**

Nous agissons sur le sujet et votre soutien à AVENIR sera déterminant pour y aboutir. La direction presse le citron. Le CRH de juillet 2023 a engagé moins de 0,5% de la masse salariale versus 1,45% en 2022 alors que les résultats sont mirobolants !

**Des accords sur les conditions de travail, l'égalité professionnelle et**

**l'évolution professionnelle :** La direction ne respecte même pas ses obligations légales ... Seul AVENIR lui demande de régulariser. AVENIR, qui est signataire des accords (Vélo, Mobilité Durable, ...), a déjà obtenu de multiples régularisations amiables ou judiciaires. AVENIR c'est Revendiquer, Négocier et Agir.

### Obtenir une meilleure répartition des œuvres sociales du CSE et démultiplier les nouvelles activités

**AVENIR a obtenu l'augmentation des montants des chèques Cadeaux Noël et plusieurs opérations exceptionnelles de chèques culture / cadeaux / chèques vacances**

AVENIR a agi pour subventionner ou augmenter les budgets des activités sollicitées par les salariés, pour la subvention sportive et les sections sports (foot, tennis, golf ...)

**AVENIR soutient toutes les activités nationales et locales qui profitent à un maximum de salariés**

AVENIR a soutenu les activités à large public et a demandé la prise en charge partielle des activités individuellement choisies par vous (Loisirs\culture\sport\ locations\tarifs vacances accessibles à tous). Le CSE doit évoluer en ce sens.



### Rémunération et Avantages sociaux : Agir pour obtenir tous vos droits légaux et négocier de nouveaux avantages

**Le calcul par la direction de l'Indemnité de Congés Payés et de la Prime de Vacances est inférieur à la règle du 1/10<sup>e</sup>**

La loi permet à AVENIR, en fonction de votre vote, d'obtenir une décision judiciaire en votre nom pour rétablir ce droit. Il est dû un complément entre 0,5% à 1% de votre salaire annuel.

**La reconnaissance et paiement des Heures Supplémentaires et l'ajustement salarial**

Seul AVENIR agit pour faire respecter la règle « les bons comptes font les bons amis ».

**La reconnaissance et le paiement des droits des salariés en travail posté, en astreinte ...**

AVENIR agit collectivement (ex Société Générale, ex. accord 2019) et individuellement pour vos droits ... AVENIR a signé l'accord de travail en équipe, veillera à son application et œuvrera pour son évolution ...





<http://avenir-soprasteria.com>

## Votez pour AVENIR, une équipe :

- 100% en faveur des salariés et elle le prouve
- Expérimentée, efficace et influente dans le Groupe
- Qui prouve ses actions et réalisations y compris par des jugements (Vérifiez le sur notre site Internet)

*Votre Vote du 7 au 14/11 fixera la Représentativité des syndicats pendant 4 ans pour la validité des accords.*

*Attention, la Loi permet de renoncer à certains droits par accord d'entreprise : Votez sans se tromper !*



**Avenir**  
**sopra-steria**

100% Salariés, Indépendants et Engagés

*Ensemble pour un AVENIR fiable, le vôtre !*

*Uniquement 100% pour les salariés,  
Ni anti-Syndicats, Ni anti-Direction.*

*Obtenir vos droits et les défendre sans  
nuire à l'entreprise, c'est possible, c'est*

**AVENIR !**

*AVENIR c'est une gestion saine du CSE et un objectif de chèques cadeaux Noël de 125€ par salarié et 60€ par enfant à charge.*

## **Votez pour AVENIR, la Liste Indépendante et Engagée.**

Le syndicat AVENIR est représentatif dans l'UES SOPRA STERIA. Il est le seul à démontrer par les preuves sur son site Internet ses actions et ses réalisations y compris par les jugements !

Avec AVENIR, pas de Bla Bla ... que des actes et des résultats.

**AVENIR ne signe que les accords GAGNANT-GAGNANT.**



### **Notre programme :**

- 1/ Le respect, l'écoute, la reconnaissance du travail des salariés et la défense de leurs droits.
- 2/ Favoriser le Télétravail et augmenter son indemnisation à 50€ comme à Cap gemini
- 3/ Un dialogue social constructif et Gagnant-Gagnant.
- 4/ L'Augmentation correcte des Salaires en fonction des bons résultats de l'entreprise.
- 5/ La fixation d'objectifs réalistes.
- 6/ Une promotion des salariés, équitable et objective et des formations régulières et utiles.
- 7/ La juste Participation (2450 € en moyenne en France pour les ESN) et l'Intéressement de tous les salariés aux Résultats.
- 8/ La prise en compte des heures supplémentaires (Elles sont défiscalisées jusqu'à 7500 € par an) et une mise à niveau des chèques déjeuner et des barèmes de remboursement des frais (Frais KM, Hôtel, repas, ...).
- 9/ Des conditions de travail conviviales et motivantes ainsi qu'un accord Handicap respectable.
- 10/ Des activités sociales et culturelles du CSE étoffées et diversifiées et des chèques Cadeaux.

Contact : [info@avenir-soprasteria.com](mailto:info@avenir-soprasteria.com)

Port. 06.06.40.48.82



Pour améliorer la situation, Votez pour :  
**AVENIR, La Liste Indépendante et Engagée**

- Le Budget du CSE doit bénéficier à tous les salariés
- Pour des accords d'entreprise « Gagnant - Gagnant »

<http://avenir-soprasteria.com>

[info@avenir-soprasteria.com](mailto:info@avenir-soprasteria.com)

**AVENIR, La Liste Indépendante et Engagée représente :**  
**Le Consensus, le Bon Sens et l'Action Réussie.**

Ne confondez pas lors du Vote :

**AVENIR, La Liste Indépendante et Engagée**  
Ni anti-Syndicats, Ni anti-Direction  
Uniquement 100% pour les salariés  
Qui a défendu dans le groupe des centaines  
de salariés à l'amiable ou en justice  
Qui a favorisé et signé les accords positifs

...

Et la Liste TRAIID UNION & Co.  
dépendante de la Direction selon plusieurs  
syndicats de l'entreprise

**Votre Vote dira si la direction pourra vous  
imposer des accords aux rabais**



Eux dénoncent les salaires et les droits que vous avez obtenu ou que vous obtiendrez avec notre appui ...

... Nous, nous dénonçons les détournements, les parachutes dorés et les injustices pratiqués avec leur complicité directe et indirecte.

**Oui aux Élus Indépendants de la Direction et Engagés à 100% pour les Salariés**

*En votant AVENIR, vous ferez le poids pour obtenir vos droits !*



Contact : [info@avenir-soprasteria.com](mailto:info@avenir-soprasteria.com)

Port. 06.06.40.48.82





## Elections Professionnelles 2023 :

Détermination de la Direction générale Groupe à améliorer la rentabilité

... et Enjeux pour chacun des salariés

Votez du 7 au 14/11/2023 pour la solution AVENIR :

- Revendiquer des mesures d'accompagnement adaptées pour vous après vote d'expertise en CSE,
- Négocier et signer de bons accords sur la base de propositions pragmatiques et étayées,
- Agir utilement pour chaque salarié.

**La direction réserve aux salariés des surprises après les élections !  
Les activités insuffisamment rentables seront laminées !**

**Votez AVENIR, pour des élus Indépendants et Engagés :  
Le syndicat connu pour sa main de fer dans un gant de velours,  
qui accompagne avec succès les salariés durant la transformation  
du Groupe depuis 2006.**

**AVENIR n'est ni anti-direction, ni anti-syndicats  
... Uniquement à 100% pour les salariés !!**



Les élus AVENIR savent convaincre la majorité des élus des CSE pour voter les expertises nécessaires à l'analyse des sujets structurants par un expert certifié et compétent qui émet un rapport pour un avis motivé du CSE avec des propositions concrètes, pragmatiques et étayées dans un délai maximal de 2 mois.

Seul AVENIR est écouté ainsi car AVENIR n'est ni anti-direction, ni anti-syndicats !

Les élus AVENIR obtiendront l'adoption d'une méthode par sujet et un suivi mensuel en réunion du CSE des conséquences sur les salariés et des mesures de compensation et d'accompagnement.

AVENIR assiste chaque salarié lésé ce qui favorise les solutions amiables dans la majorité des situations.